

Ismaÿl Urbain

# L'Algérie pour les Algériens



Préface Michel Levallois

*Les Colomes d'Hercule*  
S É G U I E R

H 369

ISMAÏL URBAIN

17419 2/2



L'ALGÉRIE  
POUR LES ALGÉRIENS

*Préface de Michel Levallois*

S É G U I E R

## Table des matières

<i>Préface</i> .....	7
<i>Dédicace</i> .....	23
AVANT PROPOS : <i>Conversion des musulmans de l'Algérie à la civilisation</i> .....	25
Les affaires de Syrie et l'Algérie.....	25
Les musulmans Français-Algériens.....	28
Le musulman est-il perfectible?.....	29
Chaque peuple a sa ligne de progrès spéciale .....	30
Mode de constatation du progrès.....	32
L'élément de résistance est nécessaire .....	34
Part de responsabilité de l'initiateur dans l'insuccès.....	35
CHAPITRE PREMIER : <i>Organisation sociale</i> .....	37
Conquête arabe .....	37
Berbères .....	38
Invasion arabe au XI <sup>e</sup> siècle.....	39
Dynasties berbères .....	40
Domination turque .....	41
Conquête par la France .....	42
Forme des gouvernements musulmans .....	44
Instruction publique.....	46
Mosquées et écoles.....	46
Pouvoir absolu du souverain .....	47
La famille musulmane.....	47
La justice .....	48
État social antérieur.....	49
Bonnes dispositions qui ont survécu .....	50

Résultat de la conquête française.....	51
Séparation du spirituel et du temporel.....	51
Les fonctionnaires du culte salariés.....	52
Écoles arabes-françaises.....	52
Collège impérial arabe français.....	53
Écoles supérieures musulmanes.....	55
Écoles primaires indigènes.....	56
Une école vaut un bataillon.....	57
Organisation judiciaire du 26 septembre 1842.....	58
Décret du 1 <sup>er</sup> octobre 1854.....	60
Décret du 31 décembre 1859.....	63
Réformes à faire au décret du 1 <sup>er</sup> octobre.....	67
Culte musulman.....	69
Registres de l'état civil.....	72
CHAPITRE II : <i>Organisation administrative</i> .....	75
Constitution de la tribu.....	75
Noblesse religieuse et militaire.....	77
Gouvernement d'Abd-el-Kader.....	78
Soumission des tribus à la France.....	80
Kabyles.....	80
Circonscriptions tracées par la France.....	82
Impôts.....	82
Centimes additionnels.....	83
Suppression des redevances en nature.....	86
État militaire avant la conquête.....	87
Tribus Makzzen.....	88
Troupes indigènes.....	89
Tirailleurs et spahis.....	91
Goum.....	93
L'armée est une école de civilisation.....	94
Amoindrissement de la noblesse militaire.....	95
Les indigènes n'adorent pas l'aristocratie.....	95
Abolition du prix du sang ( <i>Dia</i> ).....	96
Droit de propriété chez les musulmans.....	96
Loi du 16 juin 1851.....	101
CHAPITRE III : <i>Progrès dans l'ordre matériel</i> .....	103
Hygiène publique.....	104
Assistance publique.....	104

Rôle des médecins dans les tribus.....	105
Indigènes ouvriers agricoles chez les colons.....	107
Cultures nouvelles introduites dans les tribus.....	108
Instruments agricoles.....	109
Race ovine.....	109
Race chevaline.....	111
Irrigations.....	113
Puits artésiens.....	113
Cantonnement.....	114
Point de vue du fait.....	115
Point de vue du droit.....	117
Ce qu'on a fait.....	118
Ce qu'on aurait dû faire.....	121
Cantonnement sur les terres domaniales.....	122
Trois millions d'indigènes.....	123
Il ne faut pas en faire des ennemis.....	123
Le droit commun.....	124
Pas de laissez-faire, laissez-passer.....	125
Les indigènes sont sous notre tutelle.....	125
Progrès divers.....	126
Journal arabe.....	128
Marine indigène.....	129
La femme française protège la femme indigène.....	129
La polygamie peut être abolie.....	129
CHAPITRE IV : <i>Conclusion</i> .....	131
Nous sommes trop impatients.....	131
Retour sur nous-même.....	132
Beaucoup de progrès ont été accomplis.....	134
Quel sera le meilleur initiateur?.....	135
L'autorité militaire et les indigènes.....	135
Qu'est-ce qu'un préfet?.....	136
L'autorité civile et les indigènes.....	138
L'armée en Algérie.....	139
L'autorité militaire pour les indigènes.....	140
Les institutions civiles pour les Européens.....	143
Résumé.....	145
Améliorations à développer.....	146
Influence du travail.....	148
L'article 9 du Code Napoléon.....	149
La loi du 7 février 1851.....	149

La prise d'Alger en 1830 a ouvert en France et en Algérie, dans les milieux politiques et militaires, un débat sur l'administration et le devenir des populations indigènes musulmanes. Contre certains qui prônaient des solutions d'extermination et de refoulement des Arabes pour laisser la place à des colons venus d'Europe, un jeune interprète militaire, d'origine guyanaise et homme de couleur, s'est élevé pour défendre une tout autre conquête de l'Algérie, « celle des idées ». Ismaÿl Urbain qui s'était converti à l'islam en Égypte et qui avait épousé une jeune fille arabe de Constantine estimait qu'il fallait « *prouver aux indigènes notre tolérance, notre respect pour leur religion et pour leurs mœurs, nos égards pour leur passé, notre espoir de les voir vivre avec nous associés et non absorbés, égaux sans être semblables à nous* ». Pour ce disciple de Saint-Simon et du Père Enfantin, c'était « une affaire morale et religieuse ».

En 1860, inquiet de voir que les réformes apportées à l'administration de l'Algérie répondaient aux attentes des « colonistes » et ignoraient les Algériens, il se décida à publier, à ses frais, sous le pseudonyme de Georges Voisin, une petite brochure au titre insolite pour l'époque, afin de démontrer que les Arabes pouvaient et devaient bénéficier de tous les progrès de la civilisation sans avoir à renier leur religion et leur culture. Ce faisant, il espérait convaincre l'empereur Napoléon III qui venait de faire un bref voyage en Algérie et qui commençait à s'intéresser personnellement à la *Question d'Alger*, de la nécessité de laisser les Bureaux arabes poursuivre le « mouvement civilisateur » auprès des tribus.

*L'Algérie pour les Algériens*, qui est considéré par les historiens comme le manifeste de ce que l'on a appelé la politique du *Royaume arabe*, est enfin, par cette réédition, mis à la disposition du public plus d'un siècle après sa première publication, accompagné d'une préface qui le resitue dans l'œuvre et la carrière de son auteur et dans le contexte politique et idéologique de l'époque.

Docteur en Histoire (Études arabes) à l'INALCO, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, Michel Levallois est aussi président de la Société des Amis d'Ismaÿl Urbain et d'études saint-simoniennes. Il a créé plusieurs travaux à Ismaÿl Urbain, dont sa thèse (1837-1847).



ALGERIE POUR LES ALG

032/2001

75462

170701

0  
9  
1  
3

Prix : 99 F - 15,09 €

ISBN : 2-84049-180-X